

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 1

Artikel: Une curieuse histoire : [la Bacha de Bude] : [1ère partie]
Autor: Gingins de Moiry, Victor de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

famille (tant nobles qu'autres) dont les *de, du,* etc., étaient dans l'origine la première syllabe qui a été ensuite séparée avec intention du reste du nom dont elle faisait auparavant partie intégrante; — 4° en Angleterre, en Italie ou en Pologne, les noms des plus illustres maisons ne sont précédés d'aucune particule. »

Avis aux intéressés.

Il ne veut pas être Vaudois.

Voici encore quelques renseignements extraits de l'intéressant travail de M. Jaccard sur les noms de lieux. Ils ont trait aux essais qui furent tentés par diverses personnes et à diverses époques pour l'introduction et la culture du mûrier et du ver à soie, dans notre canton.

Ces essais ne furent pas heureux. Tout ce qu'il en resta, fut le nom de « mûriers » à certaines localités.

Mûrier : les Mûriers, à Fiez.

Ce nom rappelle les tentatives faites à plusieurs époques pour introduire chez nous l'élevage du ver à soie, surtout à la suite de l'arrivée dans le Pays de Vaud des réfugiés français, lors de la révocation de l'Edit de Nantes. Un de ces essais eut lieu à Yverdon. On lit dans les comptes de la ville : « 1690. La ville achète 400 mûriers blancs, à raison de 3 batz la plante, de la hauteur de 5 à 6 pied, qu'on plantera à St-Georges. 1691. On permet à David Martin, de Nîmes, d'établir une manufacture de soie. On lui accorde, pendant 30 ans, l'autorisation de planter des mûriers dans des localités qui lui seront désignées, afin de pouvoir nourrir des vers à soie ».

Ces tentatives et d'autres pareilles échouèrent et les réfugiés durent se convaincre de l'inutilité de leurs efforts.

Au milieu du siècle passé, M. Alexis Forel fit planter, sur sa propriété de Saint-Prex, de nombreux mûriers qui ont été longtemps en pleine prospérité et qui ont été arrachés il y a quelques années. Mme Forel-de-Gasparin, grand-mère de M. le professeur F.-A. Forel, planta, de son côté, à Chigny sur Morges, des mûriers qui étaient en plein rapport vers 1850.

« A cette époque, écrit M. F.-A. Forel à M. H. Jaccard, l'auteur de cette étude, à cette époque, ma grand-mère faisait chaque année une éducation de vers à soie. Une chambre de la maison de ferme leur était réservée; elle était garnie de bruyères pour la monte des vers. Le rendement de ces vers n'était pas à dédaigner, et je me rappelle une belle robe de soie achetée par ma bonne grand-mère sur le produit de cette industrie. Plus tard, en 1863, ma mère, Mme Forel-Morin, enchantée des idées d'Auguste Chavannes sur l'éducation du ver à soie, reprit cette éducation en plein air. »

Sur la ligne du Simplon. — Il n'y a que cent ans de cela. Alors que la route de Lausanne à Vevey n'était qu'un sentier à peine praticable et que le pont sur la Veveyse avait la forme d'un pain de sucre — un haut sapin pouvait passer debout sous son arche — on annonçait à Vevey, au son de la caisse, et pas tous les jours, certes, le départ d'une bonne voiture pour Lausanne et retour.

La communication postale entre les deux villes était établie par un petit char à banc découvert, qui, trois fois par semaine, transportait les lettres et donnait place à deux ou trois voyageurs.

La route était si mauvaise et si étroite que les conducteurs qui voyaient s'avancer un autre char ou qui en entendaient au loin les grelottières, devaient s'arrêter en certains endroits où la voie était plus large, jusqu'à ce que le char eût passé. Le croisement était impossible ailleurs.

Garantis contre le gel. — L'annonce que voici a paru dans un des derniers numéros de la *Feuille des Avis officiels* :

« La municipalité de C... offre à vendre de beaux tuyaux en daille, percés ou non. »

On demande. — Un maître d'hôtel d'origine allemande apportait l'autre semaine l'avis suivant à l'un de nos journaux :

« On demande deux filles de chambre à deux langues, dont une ayant déjà servi. »

Réhabilitée.

Tout le monde, aujourd'hui, se félicite de la conservation de l'Eglise de Saint-François, dont la restauration est très heureuse. Mais, la pauvre église l'a échappé belle. Elle avait de nombreux et violents ennemis. Ils voulaient la raser à tout prix, l'accusant de menacer ruine. Nos édiles, disaient-ils, avaient le devoir de prévenir un affreux cataclysme. On prétendait aussi qu'une fois isolé, au milieu de la place, le temple de St-François ferait triste figure.

A l'heure qu'il est, croyons-nous, tout le monde reconnaît que cette église est non seulement un de nos édifices les plus élégants, mais que sa disparition eût été déplorable, vu l'irrégularité de la place. Enfin, l'on est obligé de reconnaître aussi qu'elle est beaucoup plus solide qu'on ne le pensait, puisqu'elle se tient maintenant toute seule.

Il est curieux, à ce propos, de rappeler ces quelques lignes, extraites du *Manuel historique de Lausanne et du canton de Vaud*, daté de 1824.

« Cet édifice n'est point isolé, ce qui le fait paraître bien moins imposant; du côté de la place deux petits bâtiments, beaucoup plus modernes, et dont l'un sert de douane, lui sont adossés; mais ce qui nuit surtout à son effet, c'est une ancienne porte de ville appuyée à l'extérieur de son rond-point; cette porte aurait été abattue depuis longtemps si l'on n'avait pas craint de nuire à la solidité de l'église, qui d'ailleurs présente des lézardes menaçantes et de nombreuses marques de vétusté ».

La bonne mesure. — Un malheureux citoyen était appuyé, lundi soir, contre la barrière du Grand-Pont. Il faisait des efforts surhumains pour gagner son domicile.

— Eh ben, l'ami, lui dit, en passant, un camarade en goguette, ça ne va pas ?

— Peuh ! c'est un malheureux demi de nouveau qui m'a mis dans cet état.

— Un demi !... un demi !... donne-moi donc l'adresse du mastroquet qui vend des demi comme ça.



Onna rehiuva que l'è fête su l'an quatro.

Ci l'an quatro ! oncora ion que l'a chàota avau lè dèrupite de l'èternità, iò l'a dù ein retrovâ on par d'auto. L'a bin coudhi sè rateni ài brantse, l'a tot parâi falju vi-a; ne crâyo pas pire que dusse tant regretta cà, po tot dere, ein a rido vu : dâi z'ene, dâi z'auto, dâi bale et dâi poute et pu re dâi z'ene et dâi z'auto.

Tsi no, l'afféré n'a pas pi tant mau età : no z'ein zu onna rebedoulaie de fein ; dau blia quasu à n'on quartèron la dzerba ; dau vin, pourr'ami ! dâi sètâ et dâi sètâ, et pu ie sonde qu'on diabblio ! peinsa-vâi : l'è tellameint bon qu'on ein è sou dèvant d'itre dessâiti. Lâi a bin z'u pè dâi z'eindrâ, dein lo rognon dau canton, que l'è dan lo Gros-de-Vaud, quan-

ques petites misères : lè truffie sè sant redzernâie, rappoo à la piodze de sti l'âoton ; mâ po ne rein pèdre, l'è z'ant veindye âi dame de pè Lozena que lâi an rein cogniu ; seulaimeint sant on boquetet pe tsire que lè z'autre, câ san pe rare, du que n'ein a pas dâi redzernâie ti lè z'ans.

Noutron Grand Conset vint adi de tein z'ein tein âo Tsati et tsi Vernier, et l'a pardieu bin volâ dau commerce sti an. No z'ai binstout dâi lois por tot, ein manquâve bin iena su lè dzein que sant à maître, mâ quand l'ant z'u fabrequâie, l'ant dècidâ de ne rein dècidâ po que lau reste oquie à fère stau z'ans que vint.

Pè Lavey sant on bocœn ein trevougne, lè civi et lè militéro po cein que lè militéro l'ant trào de bouibo et lè civi pas prâo d'écœule. L'ant dèguelhâ la Municipalità, lo Conset comunat, tot lo batacclan et ora tote cliiau pliièce sant âo concœu per dessus lè papâ.

Dein lo dèfro, ne va pequa tant foo : Ao payi dâi Capiano, pè Milan que crâyo, l'ant fè 'na grèva que nion n'a rein fè houit dzor doureint. Quand l'ant èta bin demâfîtâ et quand l'ant z'u lau catse-maille vouaisuva, l'ant reimpougni lau z'uti ein bouâileint que dâi tserrotons : Vive adi l'ovradzo ! Lau râ l'a fè batsi, po sti coup l'a on valet, l'eimpereusa dâi Cosaques assebin ; lè dzeins dîant que cliiau dou val-lottets fant dza bin pliiési à lau père z'et mère et que sè sorizant ti dou quemet se l'avant lo malet. Lè laia l'ant oncora lo mimo Gueliaumo que fâ adi à sa tita et l'èpouâire ti cliiau que ne sant pas de son bord. Ma ète qu'on Gueliaumo pào fère oquie d'auto, du qu'on ein aguelhie su dâi berclire âo mâtet dâi tsamps de tsenèvo, po èpouâiri lè pindzon, lè z'agace et lè corbé.

Ion que l'è pè la leinga dau mondo, l'è clii que lâi dîant Combe de pè Paris que l'a fotu la fouâre âi z'èveque, âi z'eincourâ et que ne vâo min d'autre chère (sœurs) que cliiaque d'èpetau et lè felhie de noutrè parents.

Lè Cosaque et lè Dzauno sè trevougant pè ci Mandchourie po savâi cò porrâ mettre la butse à l'auto. Tot cein l'è dâi nièze po tiâ lè poure dzein et redzoï quauque précôt de per lè. Cliiau précôt peinsant que por s'èbalohi (se divertir) ie faut fère quemet lo Samson à Louis à Tienbon. Lo premi coup que l'avâi èta à on'abbayî pè Carrodzo, on lâi demandâve se s'ètâi bin amusâ :

— Oh ! so repond Samson, mè peinsô que mè su bin amusâ. Peinsâ-vâ : iè regouessi et pu mè su battu.

Eh bin ! l'è soveint dinse que lè râ s'amusant : ein ameneint dâi nièze.

MARC A LOUIS.

Une curieuse histoire.

L'histoire que voici a été publiée en 1765; son auteur est Victor de Gingins de Moiry. Nous sommes sûrs qu'elle intéressera nos lecteurs, ainsi qu'elle nous a intéressés.

La préface du « Avis » — c'est le nom que lui donne l'auteur — est originale. Nous nous reprocherions de ne pas la reproduire; d'ailleurs, elle se distingue en ceci de nos préfaces actuelles, qu'elle n'est pas longue.

Avis.

Une femme sensée disoit un jour à un homme raisonnable, que pour l'amuser, elle vouloit qu'il écrivit une histoire intéressante, qui ne fût ni un roman, ni un conte de Fées, et dans laquelle il ne fût question ni de femmes, ni de galanterie. Vous êtes difficile, Madame, lui répondit-il, et je ne connois que l'histoire du *Bacha de Bude*, qui puisse répondre à ce que vous me demandez. Mais à supposer que pour contenter votre fantaisie je pusse me résoudre à écrire froidement et fadelement une histoire oubliée, et aujourd'hui peu importante; quelle apparence qu'au bout de mon temps perdu

un récit si sec pût vous amuser ? Quoiqu'il en soit, répliqua-t-elle, vous savez qu'il y a longtemps que vous m'avez promis quelque chose de pareil, et j'exige que vous dégagez votre parole. Je connois trop le *Bacha de Bude*, mais je me rappelle de vous en avoir ouï dire quelque chose d'après ce que vous en avez appris d'un de ses contemporains, qui en étoit fort enflé, et sur quelques mémoires qu'il vous en a laissés. Soit, répondit l'homme qu'on venoit de créer Auteur, il ne vaut pas la peine de me faire presser pour le peu que cela vaudra ; mais donnez-moi du temps. Un mois, reprit la Dame, et pas un jour de plus. Il fallut se soumettre à cet ordre despotique, au risque que l'ouvrage s'en ressentit. Il fut donc fait et remis au temps marqué, sous la réserve expresse du secret, qui fut promis solennellement. Un ami intelligent, entrant chez la Dame au moment qu'elle finissoit cette lecture, fut mis dans la confidence. Il donna quelques éloges à la brochure, et la Dame, qui s'en faisoit honneur, et la prenoit en quelque sorte sur son compte, la vanta sans réflexion. L'Ami, sans lui en rien dire, croyant même l'obliger, en tira copie ; et comme il n'y a, dit-on, que le premier pas qui coûte, il la donna à l'imprimeur. On imagine bien que, malgré ses promesses, la Dame fut de moitié dans la trahison. Les femmes les plus scrupuleuses sur tous les devoirs essentiels ne le sont guères sur les minuties. L'Auteur, qui ne se doute de rien, sera donc fort étonné de voir entre les mains du public une bagatelle qui devoit être ensevelie, et qui n'avoit été écrite que dans cette intention.

Voici maintenant l'histoire.

Les hommes qui, par le bonheur de la naissance, ont une illustre origine, doivent compte au public de leurs sentiments et de leur conduite ; le public, qui juge, décide, qui fait les réputations et les défait, ne leur passe pas de n'avoir qu'un mérite vulgaire ; il exige d'eux qu'ils soient dignes des distinctions qu'ils prétendent. Et comme ordinairement ceux qui ont à se parer du rang ou des qualités de leurs ancêtres, ne sont pas médiocrement avantageux, on est par cela même en droit de les apprécier, et cette appréciation ne roule guère qu'entre le respect et le mépris.

Au contraire, ceux qui sont nés dans un état obscur et ignoré, ne sont tenus qu'à porter leur charge, et à être exempts de vices grossiers ; tout ce qu'ils font au-delà est un mérite dont on leur tient compte ; mais lorsqu'un tel homme, perçant par la force de son génie toutes les écorces qui l'enveloppent, s'élève au rang des hommes célèbres, on l'évalue dans la proportion de la distance immense qui se trouve entre le point d'où il est parti, et celui où il est arrivé : son nom et ses faits doivent être connus ; c'est un hommage que la vanité, que l'orgueil même doit rendre à la vertu ; c'est un tribut dû à l'humanité. Le *Bacha de Bude* fournit un de ces exemples digne d'être rapporté, sinon pour servir de modèle, au moins pour faire voir jusqu'où une âme noble et généreuse peut s'élever.

Bude, capitale du royaume d'Hongrie, gouverné autrefois par des Rois, élus par la nation, avoit été prise en 1526, par Soliman le magnifique, celui de tous les Empereurs de la maison Ottomane, qui, pendant un règne de 46 ans, avoit le plus illustré le trône ; elle fut reprise l'année suivante par Ferdinand d'Autriche, Roi de Bohême, qui avoit été proclamé Roi par un petit nombre d'Hongrois. Soliman s'en rendit maître de nouveau, et la remit entre les mains de Jean de Zapol, concurrent de Ferdinand. Après la mort de ce Prince, et pendant la minorité de son fils Etienne, Ferdinand l'assiégea encore et la reprit. Soliman, à la sollicitation de la Reine Elizabeth de Pologne, mere d'Etienne, s'en étant d'abord rendu maître en 1541, y mit garnison et la garda.

Quoique dès lors elle ait soutenu plusieurs sièges, elle est restée sous la domination Ottomane jusqu'en 1686, qu'elle fut prise pour la dernière fois le 2 Septembre, sous le règne de Mahomet IV. Après un siège meurtrier et opiniâtre de deux mois et demi, soutenu par Apti Bacha, qui y épuisa toutes les ressources de la valeur, de l'art militaire et du génie ; c'est l'histoire de cet homme alors célèbre, que je me propose de donner ici.

Apti Bacha étoit de la Saraz, petite ville au Pays de Vaud, Canton de Berne en Suisse, qui a titre de Baranie. On ne lui connoit d'autres Seigneurs, anciens et modernes, que ceux du nom de la Saraz, étendus depuis près de trois siècles, auxquels ceux

du nom de Gingins, qui la possèdent aujourd'hui, ont succédé par droit de substitution.

Cugni, c'étoit le nom du Bacha, appartenoit à des parents pauvres, qui dans un état très borné, n'avoient cessé de donner à leur nombreuse famille l'exemple et les préceptes de la vertu et de la probité ; la frugalité, le travail, et les bonnes mœurs entretenoient chez eux, sous un toit de chaume, la santé, la tranquillité et le bonheur. Comme le plus jeune, il étoit berger ; état aujourd'hui bas et méprisé, jadis illustré par la faveur des Rois, et ensuite embelli du feu de l'imagination des Poètes.

Il avoit pour collègue un jeune garçon de sa sorte, sur lequel, pour la plupart du tems, il se remettoit du soin du troupeau ; cette profession étant peu d'accord avec ses inclinations naturelles. Un jour le loup prit une chèvre pendant qu'occupé de toute autre pensée, il négligeoit ou plutôt oublioit le troupeau qui lui étoit confié ; son camarade vint lui annoncer cette nouvelle avec effroi. Sa première réflexion fut que sa négligence pouvant lui être reprochée, la faute retomberoit sur lui, qu'il en seroit châtié. Sur une apparence aussi vraisemblable il prit son parti à l'instant, et dit à son camarade qu'il alloit en ville avertir du malheur qui venoit d'arriver, qu'il eût soin du troupeau, et sur-tout qu'il le gardât du loup. Cugni part et arrive chez son père, qui heureusement pour lui étoit au champ avec le reste du ménage ; se trouvant seul dans la maison, il fit son paquet, s'habilla de ce qu'il avoit de mieux, et prit la route de Jougne en Franche Comté, ne se croyant en sûreté que lorsqu'il y fut arrivé : c'étoit en 1644 : il avoit alors quatorze ans.

(A suivre.)

Fausse aiguille. — Un chantre se trouvant indisposé, pria un de ses amis, ancien régent, maintenant employé au chemin de fer, de vouloir bien le remplacer.

Malheureusement, — peut-être la longueur du sermon, ou la température du temple ? — le chantre d'occasion s'endormit d'un profond sommeil.

Au moment où le second chant étoit annoncé, un fidèle s'empresse de secouer le dormeur. Celui-ci s'éveille brusquement, se lève et d'une voix tonnante : « Changement de train pour Yverdon, Neuchâtel, Fribourg et Berne. »

Signalement. — Une brave femme allait réclamer un parent à la morgue.

— A-t-il quelque signe auquel on puisse le reconnaître ? demande le gardien.

— Oh ! oui, monsieur ; il est muet.

Ce doit être bon. — Mesdames, faites roussir du beurre, délayez de la farine ; quand le roux est bien foncé, assaisonnez de poivre et d'un bouquet de persil garni ; ajoutez du lard gras et maigre coupé en dés, et laissez cuire à moitié dans le roux, vous y jetez alors des pommes de terre crues, pelées et coupées. Quand elles sont cuites, dégraissez le ragoût et servez promptement. Vous vous régalez alors, vous et les vôtres, de pommes de terre au lard.



Toutes les veines. — Entre amies :

— Vous avez appris, ma chère, que le train a broyé Pierre Dari, dont la femme disoit si souvent qu'il ne valait pas la corde pour le pendre.

— Oui, la voilà maintenant débarrassée de cette horreur d'homme.

— Et puis, elle va toucher une forte indemnité de la compagnie.

— Tous les bonheurs à la fois !

Encore un baiser est le titre de la deuxième chanson à laquelle *Pierre Alin* vient de donner la clef des champs. Pierre Alin est prudent et modeste ; il ne jette pas d'un coup tout son trésor au

vent. Il semble qu'il ait peine à se séparer de ses chansons, tant il sait bien que chacune emporte avec elle beaucoup de lui-même. C'est là, en effet, un des grands charmes de celles-ci : on y voit tout l'auteur, si sympathique et en qui la vie, sous tous ses aspects, vibre si fortement.

Mais Pierre Alin a un tort, un tort grave : il est de chez nous. Espérons qu'on voudra bien le lui pardonner. Publiée par l'éditeur milanais R. Fantuzzi, la chanson « Encore un baiser » est en vente à Lausanne et Vevey chez Fétisch frères, chez qui l'on trouve aussi la première.

Prix de consolation. —

Un jeune homme brigue la main de M^{lle} Mathilde, la fille cadette d'un gros commerçant.

— Puis-je savoir si ma demande a quelque chance d'être agréée par vous ? demande-t-il au futur beau-père.

— Hum ! j'aime mieux vous dire carrément que les renseignements que j'ai obtenus sur votre compte ne me permettent de vous accorder — si elle vous veut — que l'ainée de mes filles.



Complet. — Un monsieur d'une obésité extraordinaire va visiter l'autre matin un de ses amis. On le prie d'attendre un moment.

Survient la petite fille de la maison, une gamine de quatre ans, avec qui il s'amuse à causer.

— Viens sur mes genoux, petite, lui dit-il.

— Peux pas.

— Et pourquoi ?

— Y a plus de place.



La raie au milieu. — M. Fénail, un vieux beau, à son coiffeur :

— Faites-moi, s'il vous plaît, la raie exactement au milieu.

— Très bien, seulement je vais être obligé de vous arracher un cheveu, car il vous en reste juste sept.

THÉÂTRE et KURSAAL. — Le Théâtre a terminé jeudi soir, par deux représentations de l'*Aiglon*, la série de ses spectacles de Nouvel-An. Il eut foule à chaque représentation, « comme de juste ». Demain, dimanche, *Les deux Orphelines*, drame en 4 actes et 8 tableaux. *Les joies du foyer*, vaudeville en 3 actes.

Au Kursaal, les trois éléphants de M. Oxford font merveille chaque soir. Malheureusement, ils sont sur leur départ. On se pressait, hier, à la soirée de gala organisée en leur honneur. La semaine prochaine, programme tout nouveau.

Les refroidissements.

Si l'on sait comment commencent les refroidissements on ignore par quelles perturbations de l'organisme ils peuvent souvent finir.

N'attendez donc pas, appliquez immédiatement un emplâtre Alcock qui arrêtera rapidement le développement du mal et vous débarrassera peu à peu complètement de ses douloureux effets.

L'emplâtre Alcock est en vente dans toutes les pharmacies.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.